MUNICIPALITÉ
STE. ANNE
MUNICIPALITY

Procès-verbal de la réunion du comité plénier
Le 14 juillet 2026 à 18 h

La réunion du comité plénier de la M. R. de Sainte-Anne s'est tenue dans la salle du conseil municipal de la Municipalité rurale de Sainte-Anne au 395, chemin Traverse le 14 juillet 2026.

OUVERTURE DE LA RÉUNION 18 h
Le préfet Richard Pelletier ouvre la séance à 18 h.

PRÉSENCES

CONSEILLER	PRÉSENT	ABSENT
RICHARD PELLETIER, PRÉFET	X	
SARAH NORMANDEAU, QUARTIER 1	X	
KYLE WACZKO, QUARTIER 2	X	
PATRICK STOLWYK, QUARTIER 3	X	
BRAD INGLES, QUARTIER 4	X	
ROBERT SARRASIN, QUARTIER 5	X	
RANDY EROS, QUARTIER 6	X	

Étaient également présents :
Shelley Jensen, directrice générale
Nadine Vielfaure, agente législative

ORDRE DU JOUR
CotW-2026-19
conseiller Ingles
conseiller Waczko
IL EST RÉSOLU QUE le procès-verbal de la réunion du comité plénier du 14 juillet 2026 soit adopté tel que distribué.
ADOPTÉE

DÉLÉGATIONS

À 18 h, Justin Johnson, chef de la direction de l'Association des municipalités bilingues du Manitoba (AMBM), et son équipe ont fait une présentation au conseil municipal au sujet de leur organisation, puis ont échangé avec les membres du conseil sur des questions municipales.

QUESTIONS RELATIVES AUX LOISIRS

Programme Bon départ de Canadian Tire – mini terrain de soccer
Reçu à titre d'information.

HUIS CLOS
CotW-2026-20
conseillère Normandeau
conseiller Waczko
IL EST RÉSOLU QUE le conseil suspende la séance afin de se réunir en comité plénier, à huis clos, à 19 h 09, pour discuter des questions relatives à l'application des arrêtés et des questions juridiques en vertu du paragraphe 152(3) de la *Loi sur les municipalités*.
ADOPTÉE

FIN DU HUIS CLOS
CotW-2026-21
conseiller Ingles
conseillère Normandeau
IL EST RÉSOLU QUE cette réunion reprenne en session ordinaire à 20 h 21 et que toutes les informations discutées à huis clos soient gardées confidentielles jusqu'à ce qu'elles soient abordées à une réunion publique du conseil ou d'un comité.
ADOPTÉE

LEVÉE DE LA SÉANCE
CotW-2026-22
conseiller Ingles
conseillère Normandeau
IL EST RÉSOLU QUE cette réunion du comité plénier soit levée à 20 h 25.
ADOPTÉE

PROCHAINE(S) RÉUNION(S)
Réunion du comité plénier — Le 18 août 2026 à 9 h

Original signé par :

Richard Pelletier
préfet

Original signé par :

Shelley Jensen, CMMA
directrice générale